

L'HOMME

L'Homme

Revue française d'anthropologie

203-204 | 2012

Anthropologie début de siècle

L'épiement sans trêve et la curiosité de tout

Spying Without Remission and Curiosity for Everything

Michel Naepels



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23101>

DOI : 10.4000/lhomme.23101

ISSN : 1953-8103

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 4 décembre 2012

Pagination : 77-102

ISSN : 0439-4216

Référence électronique

Michel Naepels, « L'épiement sans trêve et la curiosité de tout », *L'Homme* [En ligne], 203-204 | 2012, mis en ligne le 03 décembre 2014, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23101> ; DOI : 10.4000/lhomme.23101

L'épiement sans trêve et la curiosité de tout

Michel Naepels

*Un jour, vers la fin de l'existence du ghetto,
j'étais assis sur une place et je regardais un groupe de vieux se réchauffer au soleil.
Soudain l'un d'eux se leva, vint vers moi et me gifla.
Je fus si stupéfait que je restai sans bouger.
Le vieux, voyant que je ne bougeais pas, me gifla de nouveau et cria :
"Maintenant tu ne regarderas plus. Maintenant tu sauras qu'on ne regarde pas"*
Aharon Appelfeld (2004 : 165).

In memoriam Hervé de Lyrot et Ludovic Mévin

L'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE occupe une position centrale dans la production du savoir anthropologique ; elle constitue le « terrain » qui forme la référence de ce savoir comme un champ de singularités, spatialement, thématiquement et temporellement défini. La « présence » de l'ethnographe dans les espaces de rencontre, de face-à-face et, éventuellement, d'interconnaissance qu'il parcourt, définit les conditions de possibilité de ce savoir. Pour saisir ce à quoi nous pouvons accéder, de manière si incertaine, par l'ethnographie, je souhaite analyser quelques dimensions de l'opération de recherche que recouvre ce terme, et remettre la production des matériaux au centre de l'analyse. Comment émerge le savoir des anthropologues à partir des relations qu'ils nouent, des interactions qu'ils vivent ? Ce n'est donc pas la question de l'écriture (ce qu'on appelle « ethnography » dans le monde anglophone), mais bien celle de l'enquête ethnographique (« fieldwork », cf. Robben & Sluka 2012) qui m'intéresse ici – question dont les implications dans le texte anthropologique sont plus épistémologiques que rhétoriques. Il ne s'agit pourtant

_____ Je reprends les termes du titre de cet article à un passage de *Sur le jadis*, de Pascal Quignard (2002 : 274). Je remercie Étienne Anheim, Julie Biro, Patrick Boucheron, Dorothée Dussy, Marie Gaille, Isabelle Grangaud, Christine Hamelin, Cyril Lemieux et Christine Salomon pour leurs remarques et critiques sur une première version de ce texte.

pas d'identifier la discipline anthropologique à l'enquête ethnographique¹ : le savoir anthropologique peut combiner plusieurs opérations de recherche, s'appuyer également sur l'usage ou la constitution d'archives² ou de données quantitatives et, inversement, d'autres disciplines sont susceptibles d'utiliser cette façon de produire des matériaux, de manière plus ou moins centrale (la sociologie, l'histoire, notamment). Mais le lien entre ethnographie et anthropologie s'est historiquement constitué de manière particulièrement étroite, et décisive pour la conscience disciplinaire. Ce que l'ethnographie produit entretient certainement « un rapport fragmentaire et lacunaire à la vérité », mais c'est « ce dont nous disposons » (Didi-Huberman 2003 : 48) – aussi peut-on se demander ce que cela implique pour le savoir des sciences sociales quand il s'articule à ce dispositif de production de matériaux, en amont de la question de l'administration de la preuve. Je m'intéresserai ainsi aux conditions, à certains aspects (l'amitié, le cynisme, le transfert) comme aux limites (le silence, la violence) du geste de recherche qui constitue les sources, les matériaux, les données dans l'enquête ethnographique, là où l'interaction est le lieu même d'une production³.

Je me propose d'aborder les possibilités heuristiques de l'enquête ethnographique en m'interrogeant en premier lieu sur la situation d'enquête, sur son contexte et sur l'espace intersubjectif qu'elle définit. Dans un deuxième temps, je questionnerai la nature des matériaux qui trouvent leur place dans cet espace de visibilité et de discursivité. Saisir le déploiement de l'enquête dans ses différents aspects me permettra enfin de revenir sur les relations d'intersubjectivité qui la constituent, et sur les engagements que celles-ci impliquent. Il ne s'agit pas ainsi de proposer une méthodologie ni une définition normative de l'enquête, moins encore de prétendre que l'enquêteur sait toujours bien ce qu'il est en train de faire dans le déroulement de son travail, mais plutôt de distinguer *a posteriori* des plans qui s'entremêlent sans cesse dans la réalité diverse et confuse de l'ethnographie.

1. On pourrait aussi se demander avec Pierre Bayard (2012 : 151) si l'ethnographie est indispensable à une approche de l'altérité : « La connaissance des cultures extérieures à la nôtre n'implique nullement de se déplacer physiquement, bien au contraire [...]. Contre les ravages de l'observation participante ce livre voudrait être une défense de ce que je propose d'appeler l'*observation à distance* » (*Ibid.* : 74).

2. Je me permets de renvoyer au dossier des *Annales* que j'ai dirigé sur ce thème (Naepels 2010).

3. Comme l'écrit Georges Didi-Huberman, « Les sociologues de la science ont, d'abord, reconnu qu'il n'y avait pas de production de savoir sans l'organisation d'un lieu pour cette production : espace opératoire, mais aussi espace de pouvoir ou de sujétion ; espace de la preuve, mais aussi espace rhétorique ou esthétique » (2011 : 195).

Considérons alors l'enquête ethnographique comme un dispositif. Gilles Deleuze observait que « chaque dispositif a son régime de lumière, manière dont celle-ci tombe, s'estompe et se répand, distribuant le visible et l'invisible, faisant naître ou disparaître l'objet qui n'existe pas sans elle » (2003 : 317). Qu'en est-il de la manière dont l'ethnographie fait naître ou disparaître son objet ? Le dispositif de saisie d'un monde social qu'est l'enquête de terrain s'accomplit dans des circonstances extrêmement variables, d'un moment à l'autre, d'un séjour au suivant, d'un univers social à un autre, d'un enquêteur à son alter ego. Planter sa tente aux îles Trobriand, discuter avec des Nuer quelque peu réticents après avoir récemment subi la répression coloniale britannique, collecter des cahiers rédigés par des élèves missionnaires, observer un combat de coqs à Bali et fuir avec les villageois la descente de police qui s'ensuit, enquêter dans un asile, une prison, une centrale nucléaire, une diaspora, un mouvement paramilitaire, la grande bourgeoisie ou sur des cadres dirigeants d'entreprise, ce n'est pas la même chose⁴. La singularité de l'expérience d'enquêteur de chacun rend les descriptions comme les généralisations difficiles sur ce point, et le risque de normativité et d'extrapolation considérable⁵. Je vais toutefois tenter de proposer quelques axes possibles d'analyse de ce dispositif, pour en arpenter les limites.

Historiquement constituée par le Grand Partage entre l'Occident et ses Autres, l'anthropologie classique a été particulièrement marquée par le contexte colonial du choix de ses terrains comme de ses problématiques. Sans revenir sur cette thématique qui a été largement débattue depuis l'ouvrage de Talal Asad, *Anthropology and the Colonial Encounter* (1973), on peut retenir que le choix du terrain d'une enquête (et la définition singulière de son lieu, de sa durée, de sa thématique principale) n'est pas strictement individuel, sa localisation passant en général à la fois par des dispositifs de validation disciplinaire, et par la commande ou la puissance publique qui en déterminent le plus souvent le financement⁶. Le modèle

4. Dans la totalité de la bibliothèque anthropologique qui témoigne de cette diversité, on pourra bien sûr choisir d'autres exemples, tels ceux sur lesquels s'appuie Jean Bazin dans son article « Interpréter ou décrire : notes critiques sur la connaissance anthropologique », repris in Bazin (2008).

5. Ainsi, j'évoquerai parfois dans la suite du texte mon expérience d'ethnographe à titre d'exemple, mais certainement pas de modèle.

6. Du moins en France ; d'autres modèles de production et de financement s'appuient sur des fondations, qui ont leurs propres objectifs – mais ceux-ci excèdent tout autant la singularité de la démarche individuelle de problématisation du chercheur.

naturaliste du recueil des coutumes et des informations, et de la prédation des objets, dont témoigne (pour le critiquer) *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris, est ainsi une forme manifestement coloniale. Au début de mes études de troisième cycle, alors que je souhaitais travailler sur des questions d'anthropologie politique et historique, j'hésitai entre un terrain africain et la Nouvelle-Calédonie. Dans les discussions qui s'ensuivirent avec mon futur directeur de thèse, Jean Bazin, deux considérations l'emportèrent. La première était le fait que peu de travaux ethnologiques existaient alors sur la Nouvelle-Calédonie (ce que savait Jean Bazin, qui était proche d'Alban Bensa et me conseilla de solliciter ses conseils). La seconde était le contexte des Accords de Matignon (1988) ayant suivi la période d'effervescence politique qu'on appelle les « événements » de Nouvelle-Calédonie : le leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou souhaitait explicitement encourager le développement et le financement de recherches en sciences sociales, qu'il considérait comme un moyen de revalorisation de la culture kanake et, indirectement, d'appui à la revendication indépendantiste et à la construction politique qu'elle impliquait (cf. Bensa 1995). Bref, la perspective d'accès à des financements pour les enquêtes à venir dans un contexte qu'on dira colonial, néocolonial ou postcolonial fut décisive dans ce premier choix⁷. Et, de fait, c'est dans le cadre de l'« aide technique » que je fis mon premier séjour de seize mois en Nouvelle-Calédonie, à l'Orstom, l'héritier direct de l'Office de la recherche scientifique coloniale, en soutien d'un programme de formation à la recherche de jeunes stagiaires kanaks et calédoniens qui s'inscrivait dans la logique de formation de cadres locaux prônée par les Accords de Matignon. Vingt ans plus tard, ma décision de m'investir dans un second lieu d'enquête fut le résultat de considérations multiples, notamment thématiques, à quoi s'ajoutait la volonté de travailler ailleurs que dans une ancienne colonie française et d'expérimenter d'autres types de relations d'enquête.

Subjectivement, c'est d'abord l'adéquation de l'histoire récente aux questions théoriques que je me pose sur les formes de pratiques politiques et de reconfigurations sociales suivant les moments de grande violence qui explique le choix de la région du Katanga où j'enquête au Congo. Mais la possibilité même d'enquêter est passée par le contact ou l'échange épistolaire avec mes collègues connaissant cette province⁸, et par la participation à des colloques en Belgique, l'ancienne puissance colonisatrice,

7. On trouvera d'autres exemples dans Michel Agier (1997).

8. En particulier Johannes Fabian, Bogumil Jewsiewicki, Giovanni Macola, Pierre Petit, Allen Roberts, Benjamin Rubbers, que je remercie pour leur aide.

pour y faire la connaissance des chercheurs de l'Université de Lubumbashi⁹. Ces rencontres rendirent possibles l'obtention des invitations universitaires nécessaires à ma demande de visa et, ensuite, celle d'un ordre de mission local, validé par les autorités provinciales et territoriales, qui s'ajoute à mon ordre de mission français, pour pouvoir accéder à la région rurale de mes enquêtes¹⁰. Dans d'autres cas, l'accès au terrain est conditionné par une autorisation préalable émanant des collectifs ou des lieux parcourus (communautés amérindiennes ou aborigènes, prison ou entreprise, etc.). Les ethnographes sont ainsi toujours pris dans un ordonnancement contextuel structurant – au sein duquel ils essaient peut-être de négocier, de ruser, de se positionner, dans une organisation qui est souvent coloniale et postcoloniale (mais la détermination contextuelle n'est pas moins présente quand on enquête avec des personnes en position dominante, cf. Nader 1969).

Dans ces considérations préalables sur les conditions structurelles du dispositif ethnographique, qui sont constitutives de la possibilité même des enquêtes que j'ai menées, il faut ajouter une remarque sur le corps : la préparation d'une enquête ethnographique est littéralement incarnée, elle est passée pour moi par une série de vaccinations, l'acquisition de prophylaxie antipaludéenne et de médicaments divers. Ce point n'est évidemment pas spécifique à des enquêtes en sciences sociales (et vaut tout autant pour un biologiste du Muséum, un géologue d'une compagnie minière, un touriste, etc.), mais fait bien partie du contexte (en l'occurrence marqué par l'inégalité des ressources, des assurances et de l'accès aux soins entre l'enquêteur et ses interlocuteurs à venir). Toutes les enquêtes ethnographiques ne se déploient pas dans des contextes coloniaux ou postcoloniaux. Mais elles s'inscrivent toutes dans le cadre variable d'une relation (plus ou moins explicite) avec des autorités politiques. C'est à partir de ce contexte général qu'on peut se demander de manière plus spécifique dans quelles *situations* se déploient les interactions qui se nouent dans l'opération ethnographique, au sens où Max Gluckman (1940) puis Georges Balandier (1951) utilisaient le terme¹¹. Dans l'œuvre de Maurice Merleau-Ponty, nous dit Bruno Karsenti, « la situation se laisse analyser concrètement sur le mode privilégié de la rencontre : le contact

9. Notamment Donatien Dibwe, que je remercie également.

10. Ce qui constitue une nécessité pratique dans les relations avec les autorités, plus qu'une obligation juridique absolue.

11. Je distingue ici situation et contexte, en suivant la proposition de Joëlle Zask : « Appelons "situation" tous les moments au cours desquels l'interaction entre un vivant et un milieu s'effectue sous forme d'une action réciproque. En revanche, réservons le mot "contexte" aux moments menant à la conformation passive du premier aux conditions du second » (2008 : 314).

avec le social est d'abord et essentiellement contact avec l'autre, avec d'autres sujets situés, dans le cadre de relations intersubjectives » (2001 : 251). C'est bien là que se déploie l'expérience cognitive et pratique de l'ethnographe, dans la singularité sociale et historique de la situation qu'il parcourt à travers des relations intersubjectives. Dès lors, l'inscription même de sa présence physique dans cette situation, avec des caractéristiques visibles d'âge, de genre, de couleur de peau, de classe, de statut, de normalité ou de déviance constitue le premier cadre des interactions qu'il peut y déployer. Le fait d'avoir été régulièrement apostrophé à Houaïlou comme à Pweto par des termes me renvoyant génériquement à mon statut d'Européen (respectivement « *Pwâgara !* » en ajië, « *Muzungu !* » en swahili du Congo) n'est que l'indice le plus manifeste de l'inscription du corps de l'ethnographe dans des catégories orientant sa perception par ses interlocuteurs et ses hôtes. J'ajoute, d'une part, que ces catégories (*pwâgara*, *muzungu*) ne se recouvrent certainement pas et ont pour corollaires des types d'interaction avec les Européens tout à fait différents en Nouvelle-Calédonie ou dans l'est du Congo ; et, d'autre part, que d'être un homme ou une femme, un étudiant de vingt-cinq ans ou un enseignant de vingt ans plus âgé, d'être là seul, en couple ou en famille, sont aussi des éléments pragmatiquement pertinents pour définir la perception qu'ont de l'ethnographe ses interlocuteurs. C'est à partir de là, dans la temporalité de l'enquête, dans le déploiement progressif (ou l'absence) de tact, de paroles, de désir¹², de prises de position politique, d'actions et d'attitudes diverses, que la subjectivation de l'enquête déplace et réajuste la position de l'ethnographe dans l'espace d'une situation sociale, en lui permettant (ou non) de demeurer dans les collectivités qui l'accueillent, et de poursuivre l'enquête. Ce que peut l'ethnographie est ainsi déterminé par les conditions des interactions qui la constituent, au sein d'une situation qui est toujours aussi un espace de pouvoir, avec ses différenciations et ses catégorisations internes, ses lieux privilégiés ou marginalisés, ses institutions, ses enjeux propres (cf. Foucault 1984 : 316-317). C'est ainsi que définir le champ de l'enquête ethnographique d'un point de vue pragmatique, par les interactions et les relations intersubjectives qu'elle suscite, permet tout à la fois d'en saisir les conditions contextuelles et de replacer l'ethnographe, l'enquêteur, l'observateur et son expérience au cœur même de la situation qu'il étudie.

12. Cf. Georges Devereux (1980) et Don Kulick & Margaret Willson (1995), volume collectif dont l'introduction vient d'être traduite en français (Kulick 2011).

Après ces quelques remarques sur le contexte et la situation de l'enquête ethnographique, c'est-à-dire sur sa nature intersubjective, examinons-la maintenant d'une manière plus interne, comme une installation qui produit discursivités et visibilité. Je prendrai appui pour ce faire sur la réflexion qui s'est déployée en psychanalyse autour de la notion de « cadre », en tant qu'aménagement matériel et psychique du dispositif analytique : marqué par des caractéristiques matérielles (la limitation des mouvements et des perceptions sur le « divan », la fréquence et la durée des séances, les modalités de leur paiement) et interlocutoires (la confidentialité, l'absence de jugement ou de directive, la rareté de la parole de l'analyste), le cadre analytique définit le lieu où se déploient transfert et contre-transfert. Psychiquement caractérisé par une attitude suspensive et de disponibilité (l'« association libre » du côté de l'analysant, l'« attention flottante » du côté de l'analyste), il définit un espace de jeu entre l'analysant et l'analyste, une enveloppe susceptible de produire des processus psychiques intéressant l'analyse et des matériaux offerts à l'interprétation (cf. Bleger 1979 ; Green 1974, 2002).

Matériaux et machines

L'enquête ethnographique ne prend pas place dans un cadre analytique (Crapanzano 1992, 2010). On peut néanmoins s'intéresser de la même manière aux conditions d'émergence du matériau ethnographique dans le dispositif de l'enquête¹³. Celui-ci n'est certainement pas marqué par la fixité, mais rien n'interdit de déployer une forme de réflexivité qui tienne compte des différents aspects matériels et psychiques de l'enquête ethnographique. La première caractéristique du « terrain », en tant que lieu et moment de l'enquête, c'est d'être articulé à une ou plusieurs machines d'inscription matérielle ou d'enregistrement, lui permettant de produire des « matériaux » dans la rencontre effective, l'interaction, l'observation, dans des rapports intersubjectifs. La valeur documentaire (et ensuite probatoire ou au moins argumentative) de l'enquête repose sur un dispositif technique et sur des procédures pour établir les « données ». Comme l'écrit André Rouillé (2005 : 164) au sujet de la photographie documentaire – dont je reprends ici les analyses –, le corps de l'enquêteur se mélange alors avec l'appareil qu'il utilise (cf. aussi Delalande & Vincent 2011). Les machines dont se sert l'ethnographe sont diverses

13. En suivant une démarche parallèle à certains travaux menés par des sociologues (notamment, Goffman 1973, 1974, 1991) ou par des historiens (par exemple : de Certeau 1987 ; Levallois 2007 ; Anheim 2011 ; Boureau 2011).

(carnets, cahiers, crayons et stylos, ordinateur portable, tablette numérique, appareil photo, caméra vidéo, magnétophone, enregistreur numérique, etc. et, latéralement, la machine neuronale de sa mémoire) dans des pratiques d'enquête elles-mêmes variées (on s'assoit à une table en posant devant soi un enregistreur et un cahier face à un interlocuteur, on discute à bâtons rompus debout dans un bus sans pouvoir prendre de notes dans l'immédiat, on assiste à une cérémonie un carnet dans la poche arrière et un appareil photo en bandoulière...). Elles peuvent être instantanées (pour les enregistreurs de sons ou d'images) ou différées (un carnet de croquis, un journal d'enquête). Et l'état de marche de cet appareillage, l'énergie qu'il nécessite, les supports d'enregistrement qu'il requiert sont une préoccupation constante de tous les ethnographes : avoir des carnets qui tiennent dans la poche, des stylos qui résistent à tout, des piles et des batteries en nombre suffisant, des pellicules photos, cassettes, minidisques, cartes mémoires en quantité... Savoir utiliser ces machines aussi, éviter le vent dans le micro, le soleil dans l'appareil photo, etc., implique un minimum d'apprentissage technique, au même titre que la réalisation d'une généalogie ou la cartographie d'une tenure foncière. De retour de mission, mon « matériau » d'enquête se trouve ainsi objectivé sous la forme de quelques cartes mémoires et d'un ensemble de carnets et de cahiers. L'enregistrement machinique permet la transcription, l'objectivation, l'impression, le tirage, l'inventaire, l'archivage du matériau, son traitement processuel éventuel sur des fiches, dans des bases de données, etc. et, enfin, son élaboration, son « écriture », son montage. Ce qu'enregistre alors un ethnographe – sur tous les espaces d'inscription qu'il utilise –, ce n'est pas tant le monde, le lieu de son enquête (unique ou multiple, ici ou ailleurs), les personnes qui s'y trouvent, les rapports sociaux qui s'y déploient, que la trace de sa rencontre avec le monde, son parcours et les effets de ses rencontres. On remarquera au passage l'occultation générale du dispositif dans les textes finaux de la production scientifique anthropologique (Clifford & Marcus 1986) et, par contraste, le statut à part, expérimental ou de vulgarisation, des productions où il apparaît¹⁴. Si l'enquêteur fait corps avec la machine, inversement celle-ci n'est rien sans l'intentionnalité de celui qui opère ni sans la relation qu'il construit avec ceux qu'il rencontre : l'ethnographe enregistre, note, photographie, filme, inscrit toujours une relation, sa relation avec les choses, non pas les choses mêmes – et comme les « choses » en question sont, dans le cas de l'ethnographie, des personnes, il enregistre le fait d'être

14. Par exemple, la collection « Terre Humaine » (Paris, Plon) ou, dans un tout autre style, Elenore Bowen (1954) ou Éric Chauvier (2006).

enregistré, photographie le fait d'être photographié, etc. On peut s'interroger sur la présence de ce tiers machinique au cœur de l'entretien, de l'enregistrement, de l'inscription, de la graphie de l'ethnographe, sur la violence éventuelle de cette situation dans laquelle l'écran du dispositif technique où viennent s'inscrire des discours et des visibilités, s'insère, s'interpose ou s'impose dans le face-à-face – et contribue peut-être ainsi à combler l'angoisse que suscite l'enquête chez l'enquêteur (cf. Devereux 1980 ; Piasere 2010 ; Taussig 2011)¹⁵.

Dès lors, la question de la pose – c'est-à-dire aussi de ce que les personnes que l'ethnographe rencontre investissent de la relation qui les unit à lui – par rapport à cet appareillage d'enregistrement est constitutive de l'enquête ethnographique. Comme l'écrivait Pascal Quignard à propos de l'espace télévisuel :

« Il y a des esprits qui cherchent des miroirs [...]. Il y a des hommes qui cherchent partout l'approbation [...]. Ils parlent comme l'autre le veut et l'attend [...]. C'est la langue de bois, le propos surveillé, la norme collective qui interdit la voix intime sur leurs lèvres et la dessèche sur le bout de la langue » (1998 : 251-252).

Cette question critique vaut aussi pour l'enquête ethnographique, comme au cinéma documentaire. Si l'on questionne le dispositif ethnographique, les énoncés et les images qu'il produit, sans doute est-il préférable de cesser de parler d'« informateurs » (mais pas d'interlocuteurs) ou d'« objectivité » (mais pas d'objectivation), afin de construire un usage exigeant des matériaux que l'anthropologie utilise, les images et les énoncés produits plutôt que recueillis dans l'enquête.

Être là, participer, observer

Il me semble que c'est dans l'articulation de deux dimensions – d'une part, le fait d'être là (cf. Geertz 1988 ; Watson 1999 ; Borneman & Hammoudi 2009), la participation, l'observation qui ouvrent un champ de visibilité et la production d'images, de dessins, de photographies, etc. ; et, d'autre part, l'entretien ou la conversation, formelle ou informelle, qui définit un espace d'interlocution et de discours, soit la production de matériaux langagiers, textualisables – que se constitue la singularité de l'enquête ethnographique. Il est fréquent de décrire l'enquête ethnographique comme une combinaison d'« observation participante » et d'« entretiens ethnographiques », le commentateur mettant l'accent sur celui des deux aspects qui l'intéresse le plus, ou qui est le plus adéquat à saisir la réalité qu'il étudie, ou dans lequel il se sent le plus à l'aise

15. J'écrivais ainsi dans un cahier de notes, lors de mon premier séjour à Houailou en mai 1991 : « J'enregistre, note, photographie, trouvant ainsi une contenance derrière mes appareils ».

dans la pratique. Être inclus dans un monde social au sein duquel on suscite ou sollicite des commentaires sur ce qu'il s'y passe me semble toutefois bien singulariser la méthode ethnographique : les situations d'observation pure (d'interaction sans interlocution), ou d'enquête par entretiens et d'histoire orale (d'interaction limitée au seul moment de l'interlocution) apparaissent là comme des limites typologiquement situées aux deux extrémités du continuum des expériences ethnographiques. James Clifford (1990 : 51) insiste sur la combinaison des actes de « participation » et d'écriture même au sein de l'invention malinowskienne de l'observation participante, qui est d'abord un geste consistant à quitter la véranda où étaient interrogés les « indigènes » – la véranda : le divan de l'ethnologie coloniale – pour se promener dans le village, discuter, questionner, regarder. Mais, même dans ce cadre « participatif », la transcription et l'inscription sous la forme de notes de terrain demeurent des pratiques cruciales dans l'ethnographie de Bronislaw Malinowski. Sans cesse mêlés dans l'enquête, ces deux registres sont néanmoins discernables par ce qu'ils produisent, c'est-à-dire par des types de matériaux hétérogènes dont les usages et l'articulation ultérieurs ne vont pas de soi.

La « présence » sur le terrain de l'enquête ouvre donc un espace de visibilité qui est souvent mis en avant dans la présentation de soi des ethnologues, bien qu'il soit largement occulté dans leurs travaux publiés. Il y a certainement autant de manières d'être présent dans l'enquête, de voir et d'être visible, d'être engagé dans les rapports sociaux locaux, que d'enquêtes. Notons parmi elles l'idée que défendit Colette Pétonnet d'une « observation flottante » :

« Elle consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser "flotter" afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans *a priori*, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent » (1982 : 39).

L'anthropologue comme flâneur construit alors son objet au gré des actions observées, des rencontres et des paroles entendues ou échangées, en l'occurrence au Père Lachaise (cf. aussi Williams 1993) – ce qui n'est certainement concevable qu'à partir d'une proximité sociale suffisante avec le monde qu'on parcourt. Ce qu'il est possible ou non de voir est fonction tout à la fois des contextes (proches ou lointains, et de ce que cela implique comme positionnement pour l'enquêteur que d'être jeune ou vieux, homme ou femme, de telle ou telle apparence, etc.) et des modalités de l'engagement de soi dans les situations considérées (des façons de s'en tenir aux positions qui nous sont assignées ou non). L'enregistrement de ces visibilités passe par des médiations variables : pour ma part, comme

beaucoup d'autres ethnographes, j'utilise de manière privilégiée la photographie (dont je remarque au passage qu'elle est très diversement acceptée par les personnes que je rencontre en Nouvelle-Calédonie et au Congo) ; d'autres, le film ou le dessin.

L'entretien et les situations communicationnelles

Analytiquement, on peut considérer qu'à côté de l'observation et de la participation, dans leurs modalités variables, l'usage ultérieur des matériaux est souvent directement lié à la nature langagière ou discursive de cette partie singulière des interactions ethnographiques que constituent les registres de l'interlocution. L'ethnographe peut entendre mais aussi susciter des paroles, par sa seule présence dans la situation étudiée, ou sous la forme d'« entretiens » plus formels (cf. Beaud 1996). L'interlocution ethnographique n'est pas seulement témoin de la réalité, ou recueil d'un de ses aspects, mais bien plutôt production ou coproduction dans la situation. Sa réalisation suppose l'établissement d'une ligne d'intercompréhension partagée, la négociation et la construction d'un espace de communication, d'une situation dialogique, porteuse d'affects, de la possibilité d'un accord sur l'échange de paroles, mais aussi de différends potentiels, ou de conflits. L'institution de tels rapports peut passer en premier lieu par des apprentissages linguistiques, de langues étrangères, de formes dialectales, de niveaux de langue – à Houailou, je passe ainsi du français (ma langue maternelle) au français de Nouvelle-Calédonie et parfois au mêtê ajië ; à Pweto, je fais l'apprentissage du français du Congo et de ses belgicisms, du swahili du Congo qui diffère du swahili standard que j'apprends aux Langues O', mais n'ai aucune compétence en icibemba que parlent les « autochtones » babwile, ni en kitabwa que parlent les « réfugiés » batabwa. La communication peut donc parfois se construire par des entretiens réalisés dans une langue véhiculaire, où les compétences des locuteurs en relation sont limitées, ou inégales, comme par l'usage éventuel d'un interprète qui limite bien sûr l'autonomie personnelle et le champ d'action de l'enquêteur dans l'interlocution et la conduite de l'entretien¹⁶. Il faut aussi acquérir des formes rhétoriques (ne pas dire « non », poser des questions de manière polie...) et faire l'apprentissage corporel des modes de communication non verbale (par exemple, les froncements de sourcil, les manières de se tenir, de regarder dans les yeux ou pas...). Tout dialogue ethnographique est une situation artefactuelle : tous les participants savent que le moment de l'entretien est différent

16. Ce qui augmente alors d'autant la dépendance de celui-ci à l'endroit de ses « assistants », « guides », « interprètes », « intermédiaires » (cf. Schumaker 2001).

d'une communication quotidienne. Cette singularité n'est toutefois pas extraordinaire : d'autres dispositifs suscitent également des espaces spécifiques d'interlocution ou de prise de parole, depuis le témoignage en justice, le récit de soi dans la justice transitionnelle, l'anamnèse analytique jusqu'à l'inquisition¹⁷ ou la torture.

La sociolinguistique et l'ethnolinguistique ont développé une grande sophistication méthodologique dans l'analyse des situations interlocutoires et des discours produits dans l'enquête¹⁸, en insistant sur la nécessité d'acquérir une compréhension suffisante des normes d'échange linguistique de nos interlocuteurs, notamment pour s'interroger sur la manière d'interroger, puisqu'on peut faire l'hypothèse que la structure communicationnelle de l'entretien affecte la signification de chaque énoncé. Ainsi, pour apprendre à poser des questions ou, plus généralement, à ouvrir un espace de paroles, il n'est pas inutile de se demander dans le contexte social qu'on étudie : habituellement, qui parle à qui ? Quand parle-t-on ? Quand reste-on silencieux ? Qu'est-ce que cela implique de parler avec un seul ou plusieurs interlocuteurs ? Quelle différence y a-t-il de parler en présence ou en l'absence de la personne ou de la chose à quoi on se réfère ? Quelles sont les normes rhétoriques habituelles ? Qu'est-ce qui se dit de manière explicite ou implicite ? Qu'en est-il, par exemple, de l'usage des noms propres ? S'ensuit alors le problème du registre de la réalité sociale auquel permettent d'accéder les énoncés recueillis dans la vie quotidienne comme ceux qui sont suscités par les sollicitations de l'ethnographe (cf., notamment : Jamin 1977 ; Rabain 1979). De nombreux travaux ont exploré certains aspects de cette question sociolinguistique : auteur d'un ouvrage classique centré sur le portrait d'un de ses interlocuteurs, *Tuhami* (1980), Vincent Crapanzano s'est ensuite interrogé sur la forme du « récit de vie », outil méthodologique canonique et néanmoins problématique :

« La demande de l'anthropologue peut être effrayante pour les gens avec qui il ou elle travaille. On leur demande de passer leur vie en revue, et parfois même de s'exposer. Ils peuvent ne pas comprendre la demande de l'anthropologue ; ils peuvent chercher un "équivalent" dans leur culture, un modèle que l'anthropologue qui cherche un récit de vie peut précisément rejeter [...]. Nous pouvons demander quelque chose qui est très étranger aux gens que nous étudions, et pouvons par là même, malgré nous, les "torturer" à cette fin » (1984 : 956).

17. Renato Rosaldo (1986) a ainsi comparé le dispositif de l'enquête ethnographique d'Evans-Pritchard à la situation inquisitoriale.

18. Par exemple : Spradley (1979) ; Briggs (1986) ; Fabian (1995) ; Masquelier & Siran (2000) ; Naepels (2001).

La nature de la contrainte dans l'interlocution peut énormément varier : Jeanne Favret-Saada (1977, 1990 et Favret-Saada & Contreras 1981) a montré qu'elle ne pouvait comprendre le langage de la sorcellerie dans le Bocage qu'en étant directement affectée, c'est-à-dire en étant placée dans le système de positions que délimitent la demande de soins, le diagnostic, le soupçon, l'accusation, etc. D'un autre côté, les enquêtés peuvent souvent aussi esquiver, ne pas répondre, différer, s'enfuir...¹⁹

On voit ainsi que l'idéal parfois mis en avant de la non-intervention de l'ethnographe dans le monde qu'il parcourt pour limiter les « biais » de sa présence, ou de l'attention ouverte et généreuse comme modalité du recueil des données, est une position épistémologiquement insuffisante pour comprendre la logique de l'interlocution ethnographique. Les énoncés que recueille et suscite l'ethnographe sont ainsi le produit de situations sociales très variables (historiquement ou culturellement) : si j'ai eu peine à obtenir mes premiers rendez-vous en Nouvelle-Calédonie, j'ai été au contraire frappé par la disponibilité déroutante de mes interlocuteurs au Congo, pour des raisons qu'il me faudra comprendre (au-delà de l'évidente différence en termes de ressources des uns et des autres et de l'espérance de gains matériels éventuels). Mais, quoi qu'il en soit, l'inscription de l'enquêteur dans le monde discursif de ses interlocuteurs suppose l'établissement progressif d'une relation qui ne soit pas prédatrice, ce qui implique une certaine durée, un dialogue prolongé et l'établissement de relations de confiance (Rouillé 2005 : 238). S'ouvre alors un espace singulier de parole, détaché de l'ordinaire, où l'implicite peut trouver les voies de son expression dans l'entretien, en s'appuyant parfois sur l'étrangeté même de l'enquêteur²⁰.

Notes et montage

Le potentiel de la situation ethnographique, dans l'accès qu'elle donne à des visibilitées et des discursivités, a pour envers la possibilité de la fermeture (plus ou moins partielle, plus ou moins durable) de cet accès. J'ai déjà parlé ailleurs de situations de refus d'entretiens (Naepels 1998, 2006, repris in 2011). J'ai vécu une situation parfaitement comparable sur le plan des visibilitées dans la famille où j'habitais à Houailou en juillet 1995 : quelques jours après une cérémonie de levée de deuil qui avait

19. C'est l'une des différences importantes entre cadre analytique et dispositif ethnographique : d'une manière générale – mais à certaines exceptions près – dans l'analyse, la personne en position d'écouter l'autre raconter sa vie est sollicitée pour le faire, dans l'ethnographie elle sollicite la rencontre (Naepels 1998 : 196).

20. Je me suis demandé ailleurs (Naepels 2006) dans quelle mesure l'enquête ethnographique était susceptible de produire des énoncés dans lesquels on donne ses raisons.

suscité une certaine effervescence, je passai un moment assis sur l'herbe de la cour avec les jeunes hommes célibataires de la famille, guitares à la main, qui recevaient certains de leurs cousins. Devant cette belle scène de genre, je partis chercher mon appareil photo dans la maison, puis visai le groupe : l'un des cousins se leva, furieux, une pierre à la main, et tout en me menaçant, me hurla de ne pas le photographier. Ce refus, exact parallèle de l'épigraphe d'Appelfeld, constitue bien une virtualité interne, en même temps qu'une limite, de l'enquête²¹. C'est l'envers exact de la violence de la présence non sollicitée de l'ethnographe.

L'enquête n'est pas seulement production (ou échec de la production) de matériaux : elle est simultanément leur élaboration continue. Pour ce que je peux en savoir, la majorité des ethnographes utilise des carnets ou cahiers de notes (sur papier ou parfois sur support numérique), regroupant de manière non normée leurs réflexions et leurs élaborations sur le processus même de leur enquête, en même temps que ce qui a échappé à leurs dispositifs d'enregistrement, ce qu'on appelle parfois un « journal de terrain » ou un « journal d'enquête ». Deux ouvrages ont particulièrement mis l'accent sur cette opération centrale de l'ethnographie : *Fieldnotes*, le volume collectif édité par Roger Sanjek (Sanjek, ed. 1990) – dans lequel l'éditeur a notamment décrit la manière dont les anthropologues anglo-saxons classiques que sont Frank Cushing, Franz Boas, William Rivers, Bronislaw Malinowski et Margaret Mead ont rédigé leurs notes de terrain²² –, et l'ouvrage récent de Michael Taussig, qui constitue une méditation sur ses propres carnets de notes et sur les dessins qu'il y griffonne. Michael Taussig y insiste à bon droit : « En vérité, l'enquête se fonde sur l'expérience personnelle et sur le récit, et non pas sur le modèle des protocoles de laboratoire » (2011 : 48-49). En tant qu'instruments et supports de sa propre faculté d'imagination, ses carnets lui paraissent constituer un révélateur particulièrement significatif de ce qu'est la production non protocolaire du savoir anthropologique à partir de l'étrangeté de l'expérience ethnographique. Sa réflexion est d'autant plus intéressante qu'elle ne s'appuie pas seulement sur l'analyse de ses notes écrites, mais prend également en considération ses dessins : l'hétérogénéité de ses inscriptions témoigne ainsi directement de la dualité des discursivités et des visibilitées auxquelles accède l'ethnographe. Loin d'être simplement un recueil de matériaux et de citations, les notes de terrain constituent le chemin de l'ethnographe, le creuset de son expérience.

21. On se reportera à Sluka (1990) quant à l'enquête dans des contextes sociaux tendus ou violents.

22. J'ai, de manière comparable, analysé la façon dont travaillait par écrit le missionnaire-ethnologue Maurice Leenhardt (Naepels 2007).

C'est à ce titre que des extraits de journaux de terrain sont de plus en plus souvent cités dans les productions scientifiques de l'anthropologie, avec les précautions qui s'imposent (cf. Weber 1991). L'irréductibilité des visibilités et des discours, thématisée par Michel Foucault dans sa *Naissance de la clinique*²³, a été l'une des sources des réflexions de Georges Didi-Huberman sur le montage ; elle me semble valoir aussi pour réfléchir à la démarche ethnographique, et à l'accès qu'elle permet au présent comme au passé :

« Parce qu'en chaque production testimoniale, en chaque acte de mémoire les deux – langage et image – sont absolument solidaires, ne cessant pas d'échanger leurs lacunes réciproques : une image vient souvent là où semble faillir le mot, un mot vient souvent là où semble faillir l'imagination » (2003 : 39).

Ainsi, pour comprendre comment l'ethnographie produit des matériaux, dans la diversité des enquêtes réalisées, ou, dit autrement, pour mesurer sa capacité d'inscription de visibilités et de discours, j'ai essayé non seulement de montrer comment la présence de l'enquêteur devient possible dans certains contextes et certaines situations, mais de décrire précisément des éléments matériels et machiniques de l'enquête dans les espaces de l'interaction, de l'observation, de l'interlocution qui permettent à l'enquêteur de susciter et de coproduire ses « données ».

Solitude et sollicitude

L'adresse, l'endurance : matériau et témoignage

Je n'ai, jusqu'à présent, décrit les formes d'intersubjectivité qui se déploient dans le dispositif ethnographique que d'une manière très extérieure, en m'intéressant aux registres qui s'ouvrent du seul fait d'être là, auprès des personnes que l'ethnographe rencontre, y compris avec l'outil de la parole. Mais, qu'en est-il des positions subjectives impliquées ? Ruth Klüger, par son *Refus de témoigner*, dénonçait le kitsch de l'enquête orale et la réduction de la subjectivité des enquêtés au statut de matériau :

« C'est précisément ce qui rend suspecte à mes yeux cette manie de collecter les *oral histories*. On n'est pas témoin, mais matière première. L'être pensant que celle-ci recèle et qui assume sa vie est secondaire. Notre capacité à distinguer les faits des souvenirs est mise en cause. Nous ne sommes plus que des documents, des documents vivants que d'autres doivent lire et commenter. Il apparaît alors une autre manière d'écouter coïncidant parfaitement avec son contraire, ne pas vouloir écouter » (1997 : 327).

23. « D'un bout à l'autre de l'œuvre de Foucault, les visibilités resteront irréductibles aux énoncés, d'autant plus irréductibles qu'elles semblent former une passion par rapport à l'action des énoncés » (Deleuze 1986 : 57).

Ce faisant, elle dénonce la position classique du « savoir ethnographique », que Michel de Certeau entend au sens « d'une *parole* instituée en *lieu de l'autre* et destinée à être entendue *autrement* qu'elle ne parle » (1975 : 247). Si telle était la seule manière de délimiter l'espace de l'autre par l'enquête ethnographique, il y aurait bien de quoi vouloir lancer des pierres.

Ainsi, l'entretien n'est pas seulement une question de dispositif technique, mais bien de position subjective par rapport à la prise de récit, à la prise de parole, qui se rémunère empiriquement du côté de l'enquêteur par une certaine pratique de l'écoute, du silence, de la nuance, et par la nécessité de ne pas déresponsabiliser le geste de l'enquête et de la question. Comme l'écrit Dori Laub : « L'absence d'un auditeur empathique, ou plus radicalement, l'absence d'un *autre à qui on peut s'adresser*, un autre qui peut entendre l'angoisse que suscitent les souvenirs et reconnaître ainsi leur réalité, annihile l'histoire » (1992 : 68 ; ma traduction). Ajoutons qu'il y a bien des manières de ne pas entendre, serait-ce même au cours d'un entretien. On entre ici dans un registre saturé d'émotions et d'effets subjectifs qu'il serait vain de penser pouvoir contrôler. C'est là, avec la subjectivité de chaque ethnographe, que se déploie un art de voir, de parler ou de se taire, pour être témoin, porter témoignage, écouter, construire la vérité, l'art même de prodiguer l'écoute pour éviter de faire de nos interlocuteurs des objets (cf. Hartog 2000). C'est dans l'épreuve de l'écoute de l'enquêteur et de sa manière d'être présent à la situation que ses interlocuteurs délimitent ce qu'ils peuvent lui dire alors. On peut ainsi suivre la proposition de Joëlle Zask :

« Dans le cas d'une enquête de terrain de type ethnographique, [...] au terme d'une série de tâtonnements et de tests, enquêteurs et enquêtés conviennent d'un point auquel l'expérience cognitive des premiers et l'expérience de vie des seconds entrent en relation, s'éprouvent et se redéfinissent l'un par rapport à l'autre [...]. Le point auquel convergent les points de vue des enquêteurs et des enquêtés peut être dit *public* » (2004 : 149).

Ce point est bien le lieu d'ancrage de la connaissance offerte par l'ethnographie.

Au cœur de la possibilité de celle-ci se pose centralement la question des relations de l'ethnographe avec les personnes qu'il rencontre, de la manière dont elles se constituent et évoluent. Depuis l'œuvre fondatrice de Georges Devereux (1980), cette ligne de réflexion a particulièrement été traitée par des travaux utilisant des concepts psychanalytiques, notamment autour de la question du transfert et du contre-transfert. En d'autres termes, l'enquête ethnographique ne permet d'objectiver que pour autant qu'elle subjective aussi les sujets qu'elle implique, l'enquêteur, l'enquêté.

La pratique de l'enquête de terrain se marque par la suspension de l'état social habituel de l'enquêteur, la perte au moins partielle de ses habitudes, le trouble de son *habitus*. En ce sens, c'est un état second, marqué par l'attente, la possibilité de l'échec, le malaise, le sentiment de ne pas être à sa place. Keith Ridler a insisté sur cette perte de repères, notamment dans le champ des activités pratiques :

« D'une manière générale, la nature de l'enquête de terrain en tant qu'expérience culturellement délocalisée encourage des formes d'engagement et de désengagement, des styles et des rythmes de sociabilité, qui contrastent avec ceux que l'anthropologue connaît dans sa propre culture » (1996 : 248 ; ma traduction)²⁴.

C'est à ce titre que Ruth Behar (1996) a pu qualifier l'ethnographe d'« observateur vulnérable ». À nouveau, insistons sur le fait que la forme de cette vulnérabilité varie selon la situation d'enquête comme aussi selon l'âge, le genre, la présentation de soi, le comportement pratique, les formes d'engagement et l'histoire propre de l'enquêteur. D'une manière plus dialectique, le récit de Lila Abu-Lughod (1995) sur la façon dont son statut d'ethnologue et celui de femme enceinte ont interagi sur le terrain, ou l'analyse de Michael Taussig (2011 : 144) sur la combinaison d'ignorance toute enfantine, de vulnérabilité et de pouvoir mystérieux que peut receler l'ethnographe aux yeux de ses interlocuteurs, explorent l'ambivalence de la situation d'enquête. En même temps qu'au déplacement, l'enquête expose donc, de manière dialogique, l'ethnographe et ses interlocuteurs à l'incertitude, voire à la dislocation²⁵ du soi et de l'identité.

Cette expérience est d'autant plus intense qu'est fort le lien qui se noue dans l'enquête avec certaines personnes. En sont issus certains des plus beaux récits sur la relation ethnographique, qui tous s'articulent autour du portrait d'un ou plusieurs individus singuliers, souvent qualifiés d'amis (Leiris 1996 [1934 et 1983] ; Dumont 1978 ; Crapanzano 1980 ; Shostak 1981 ; Rabinow 1988 ; Tsing 1993 ; Juillerat 1997). Comme l'écrit Vincent Crapanzano :

« Le récit de vie est souvent un mémorial à un informateur-devenu-ami-(éloigné), la commémoration d'une expérience de terrain, et l'expiation de l'abstraction et de la dépersonnalisation – et d'un départ brusque » (1984 : 954).

24. Cf. également Daniel Céfai (2010).

25. Peut-être pourrait-on considérer cette notion comme une reprise moins abstraite de l'« atopie » que j'évoquais dans Naepels (1998).

J'ai évoqué plus haut les réserves que ce même auteur formule vis-à-vis du récit de vie, et qui complètent celles qu'ont développées Pierre Bourdieu (1986) ou Giovanni Levi (1989) : rien ne va jamais de soi dans le rapport à soi et dans le fait de parler de soi. Ainsi, ce qui surgit d'une sollicitude amicale peut bien être parfois du registre de l'illusion ou de l'imaginaire, mais c'est parfois aussi le lieu d'une parole qui se cherche et donne accès à des registres de la réalité, inconnus de l'ethnographe. L'interlocution est alors un processus vivant, qui ne limite pas nos interlocuteurs à être les vignettes illustratives d'une problématisation préalable.

Parmi les personnes grâce auxquelles mon enquête en Nouvelle-Calédonie a pris forme dans les années 1990, se sont rapidement détachées pour moi les deux figures de Narcisse et Maurice, qui sont tous les deux disparus aujourd'hui (Naepels 2011). Jean-Luc, qui habitait chez son oncle Narcisse lors de mon premier séjour chez celui-ci, m'écrivit de la prison où il se trouvait lors du décès de son oncle, témoignant ainsi à la fois par l'acte même de m'écrire et par les émotions rapportées dans cette lettre²⁶, de la circulation d'un certain nombre d'affects dans les relations nouées lors de ce premier séjour :

10 juin 2001

Cher Michel,

[...] Je t'assure, quand j'ai appris cette nouvelle, je suis abasourdi. J'ai dit Non ! C'est pas vrai, c'est pas possible, je n'y croyais pas, qu'il soit ainsi.

Mais malheureusement c'est ainsi que la vie s'arrête soudainement parfois.

Mardi 12 juin, ça fera un mois, qu'il est parti dans l'au-delà. Et je n'y crois pas toujours, je ne peux pas l'oublier facilement. J'ai passé une grande partie de ma vie avec lui, j'ai appris beaucoup de choses avec lui. Et malgré tout, il sera toujours présent dans mes pensées et dans mon cœur. Il a été parmi tous mes oncles, côté de mon papa, le plus proche de moi. C'était très difficile pour moi, car je l'aimais énormément.

C'est vrai, ça a été un choc pour tout le monde, comme pour toi. Je sais qu'il a été beaucoup pour ton travail au pays. Il a laissé des souvenirs inoubliables parmi nous. Parmi mes codétenus, je n'ai pas montré des signes de faiblesses ni de tristesses. J'ai continué à travailler dans l'atelier, à faire et vivre mon train-train de vie normalement, comme si rien s'est passé. Mais le soir dans ma cellule seul, je pense à lui en laissant couler mes larmes pour lui.

Mais, bon, je surmonte.

[...] Voilà ! Mon cher ami, mes nouvelles de Muret, avec toute mon amitié,

Jean-Luc

26. Lettre que je cite avec son accord. Jean-Luc a été tué à Houaïlou cet été (2012), après la rédaction de cet article : puisse ce texte constituer aussi un premier hommage à sa mémoire.

Ce décès contribua indirectement à me rapprocher de Maurice lors de mon séjour suivant en Nouvelle-Calédonie, fin 2002 : il me répéta alors qu'il me considérait comme son fils, et s'investit par ailleurs bien plus que les fois précédentes dans mon travail, notamment en m'orientant dans mes rencontres, ce qu'il n'avait jamais fait durant les dix premières années de nos relations. Je notai ainsi dans un cahier ces mots qu'il m'avait adressés, le 1^{er} septembre 2002, quelques jours après mon arrivée :

« Maintenant tu es différent, tu es comme quelqu'un de la maison. Faut pas faire la différence de toi avec les enfants. Faut pas croire qu'on te considère comme un étranger ».

Cette plus grande proximité s'inscrivait dans un moment de crise, au milieu d'une série de catastrophes le touchant directement au cours de cette période : le décès de son petit-fils, le décès de son ami Narcisse, le décès de ses beaux-parents, le refus opposé par une famille proche de régler un conflit en cours – série noire dans laquelle se placèrent finalement mon propre accident de voiture lors de ce séjour d'enquête, puis le décès de l'un de ses fils. Que met-on en danger de soi, et des autres, dans ces relations d'enquête ? Dans un certain nombre de pays, les associations professionnelles d'ethnologues ont tenté de cadrer ces relations, pour éviter précisément qu'elles ne se déploient de manière inconséquente (en dernier lieu, l'Association of Social Anthropologists of the UK and the Commonwealth [ASA], a proposé, en 2011, une excellente révision de ses *Ethical Guidelines for good research practices*).

Mais que fait-on avec les morts ? La question de la ventriloquie nécrophage que thématiseait Michel de Certeau au sujet de l'écriture de l'histoire rejoint ici la préoccupation de Ruth Klüger de ne pas être dépossédée de sa parole. Alors peut-être les indications de Maurice Blanchot sur l'amitié indigent-elles pour finir le lieu d'une esquive :

« De cet ami, comment accepter de parler ? Ni pour l'éloge, ni dans l'intérêt de quelque vérité. Les traits de son caractère, les formes de son existence, les épisodes de sa vie, même en accord avec la recherche dont il s'est senti responsable jusqu'à l'irresponsabilité, n'appartiennent à personne. Il n'y a pas de témoin. Les plus proches ne disent que ce qui leur fut proche, non le lointain qui s'affirma en cette proximité, et le lointain cesse dès que cesse la présence. C'est vainement que nous prétendons maintenir, par nos paroles, par nos écrits, ce qui s'absente ; vainement, que nous lui offrons l'attrait de nos souvenirs et une sorte de figure encore, le bonheur de demeurer au jour, la vie prolongée d'une apparence véridique [...]. Tout ce que nous disons ne tend qu'à voiler l'unique affirmation : que tout doit s'effacer et que nous ne pouvons rester fidèles qu'en veillant sur ce mouvement qui s'efface, auquel quelque chose en nous qui rejette tout souvenir appartient déjà » (1971 : 326).



J'ai essayé de réfléchir au dispositif de l'enquête ethnographique en m'appuyant notamment sur la photographie et sur la psychanalyse : il y a certainement d'autres recours théoriques possibles, mais la réflexivité des praticiens de ces dispositifs est stimulante. S'il y a évidemment des questions de technique quant aux meilleures manières d'accéder à des visibilitées et à des discursivités par l'enquête de terrain ethnographique, la présence de l'ethnographe comme son engagement dans l'entretien conduisent simultanément à une politique de la situation et à une éthique de la relation. D'une manière processuelle, l'enquête implique à la fois de prendre position et de sortir des localisations, et institue l'ethnographe comme un lieu incertain pour un drôle de dépôt : partant du différend qui habite nécessairement la relation *ab initio*, son souci est de devenir le dépositaire et le relais à qui puissent s'adresser ses interlocuteurs. Commentant *Les Affinités électives*, Georges Didi-Huberman utilise des termes qui me paraissent pouvoir caractériser également ce que produit l'ancrage du savoir anthropologique dans la relation ethnographique, quand il évoque un « savoir de l'hétérogène en tant qu'il "élit" domicile dans son affinité à l'autre, objet ou sujet [...]. Savoir de l'hétérogène en tant qu'il nous fait "élire" le dissemblable comme objet de connaissance [...] ou comme objet d'amour » (2011 : 165). Pour pouvoir suivre le chemin qui mène de l'angoisse à la méthode, encore faut-il faire l'épreuve de l'angoisse et en accepter la solitude.

*Centre national de la recherche scientifique
École des hautes études en sciences sociales
Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS), Paris
naepels@ehess.fr*

MOTS CLÉS/KEYWORDS : enquête ethnographique/*fieldwork* – ethnographie/*ethnography* – interlocution – observation – intersubjectivité/*intersubjectivity* – présence/*presence*.

- Abu-Lughod, Lila
1995 « A Tale of Two Pregnancies », in Ruth Behar & Deborah A. Gordon, eds, *Women Writing Culture*. Berkeley, University of California Press : 339-349.
- Agier, Michel, ed.
1997 *Anthropologues en dangers. L'engagement sur le terrain*. Paris, Jean-Michel Place (« Les cahiers de Gradhiva »).
- Anheim, Étienne
2011 « L'historien et la psychanalyste », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 58 (4) : 134-159.
- Appelfeld, Aharon
2004 *Histoire d'une vie*. Trad. de l'hébreu par Valérie Zenatti. Paris, Éd. de l'Olivier.
- Asad, Talal, ed.
1973 *Anthropology and the Colonial Encounter*. London, Ithaca Press.
- Association of Social Anthropologists of the Uk and the Commonwealth (ASA)
2011 *Ethical Guidelines for Good Research Practices* (<http://www.theasa.org/ethics/guidelines.shtml>).
- Balandier, Georges
1951 « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie* 11 : 44-79.
- Bayard, Pierre
2012 *Comment parler des lieux où l'on n'a pas été ?* Paris, Minuit (« Paradoxe »).
- Bazin, Jean
2008 *Des clous dans la Joconde. L'anthropologie autrement*. Toulouse, Anacharsis.
- Beaud, Stéphane
1996 « L'usage de l'entretien en sciences sociales : plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix* 35 : 226-257 (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966).
- Behar, Ruth
1996 *The Vulnerable Observer. Anthropology That Breaks your Heart*. Boston, Beacon Press.
- Bensa, Alban
1995 *Chroniques kanak. L'ethnologie en marche*. Paris, Peuples autochtones et développement – Survival International.
- Blanchot, Maurice
1971 *L'Amitié*. Paris, Gallimard.
- Bleger, José
1979 « Psychanalyse du cadre psychanalytique », in René Kaës *et al.*, *Crise, Rupture et dépassement. Analyse transitionnelle en psychanalyse individuelle et groupale*. Paris, Dunod : 255-285.
- Borneman, John & Abdellah Hammoudi, eds
2009 *Being There. The Fieldwork Encounter and the Making of Truth*. Berkeley, University of California Press.
- Bourdieu, Pierre
1986 « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales* 62-63 : 69-72.
- Boureau, Alain
2011 *En somme. Pour un usage analytique de la scolastique médiévale*. Lagrasse, Verdier.
- Bowen, Elenore Smith [Laura Bohannan]
1954 *Return to Laughter*. New York, Harper.

Briggs, Charles L.

1986 *Learning How to Ask. A Sociolinguistic Appraisal of the Role of the Interview in Social Science Research*. Cambridge-New York, Cambridge University Press.

Cefaï, Daniel, ed.

2010 *L'Engagement ethnographique*. Paris, Éd. de l'EHESS (« En temps & lieux » 16).

Certeau, Michel de

1975 *L'Écriture de l'histoire*. Paris, Gallimard (« Bibliothèque des histoires »).

1987 *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*. Paris, Gallimard (« Folio. Essais » 59).

Chauvier, Éric

2006 *Anthropologie*. Paris, Allia.

Clifford, James

1990 « Notes on (Field)notes », in Roger Sanjek, ed., *Fieldnotes...* : 47-70.

Clifford, James & George E. Marcus, eds

1986 *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*. Berkeley, University of California Press.

Crapanzano, Vincent

1980 *Tubami. Portrait of a Moroccan*. Chicago, University of Chicago Press.

1984 « Life-Histories... », *American Anthropologist* 86 (4) : 953-960.

1992 *Hermes' Dilemma and Hamlet's Desire. On the Epistemology of Interpretation*. Cambridge, Harvard University Press.

2010 « "At the Heart of the Discipline" : Critical Reflections on Fieldwork », in James Davies & Dimitrina Spencer, eds, *Emotions in the Field. The Psychology and Anthropology of Fieldwork Experience*. Stanford, Stanford University Press : 55-78.

Delalande, Nicolas & Julien Vincent, eds

2011 *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 58 (4 bis) : *Le métier d'historien à l'épreuve du numérique : nouveaux outils, nouvelle épistémologie ?* Paris, Belin.

Deleuze, Gilles

1986 *Foucault*. Paris, Minuit (« Critique » 62).

2003 [1988] « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », in *Deux Régimes de fous. Textes et entretiens, 1975-1995*. Éd. par David Lapoujade. Paris, Minuit (« Paradoxe ») : 316-325.

Devereux, George

1980 *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Flammarion (« Nouvelle bibliothèque scientifique »).

Didi-Huberman, Georges

2003 *Images malgré tout*. Paris, Minuit (« Paradoxe »).

2011 *L'Œil de l'histoire, 3. Atlas ou Le gai savoir inquiet*. Paris, Minuit (« Paradoxe »).

Dumont, Jean-Paul

1978 *The Headman and I. Ambiguity and Ambivalence in the Fieldworking Experience*. Austin, University of Texas Press.

Fabian, Johannes

1995 « Ethnographic Misunderstanding and the Perils of Context », *American Anthropologist* 97 (1) : 41-50.

Favret-Saada, Jeanne

1977 *Les Mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*. Paris, Gallimard (« Bibliothèque des sciences humaines »).

1990 « Être affecté », *Gradhiva* 8 : 3-10.

Favret-Saada, Jeanne & Josée Contreras

1981 *Corps pour corps. Enquête sur la sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard (« Témoins »).

Foucault, Michel

1963 *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*. Paris, Presses universitaires de France (« Galien » 1).

1984 « Le pouvoir, comment s'exerce-t-il ? », in Hubert L. Dreyfus & Paul Rabinow, eds, *Michel Foucault, un parcours philosophique*. Paris, Gallimard (« Bibliothèque des sciences humaines ») : 308-321.

Geertz, Clifford

1988 « Being There : Anthropology and the Scene of Writing », in *Works and Lives. The Anthropologist as Author*. Stanford, Stanford University Press : 1-24.

Gluckman, Max

1940 « Analysis of a Social Situation in Modern Zululand », *Bantu Studies* 14 (1) : 1-30 ; 14 (2) : 147-172.

Goffman, Erving

1973 *La Mise en scène de la vie quotidienne*, 1. *La présentation de soi* ; 2. *Les relations en public*. Paris, Minuit (« Le Sens commun »).

1974 *Les Rites d'interaction*. Trad. par Alain Kihm. Paris, Minuit (« Le Sens commun »).

1991 *Les Cadres de l'expérience*. Trad. par Isaac Joseph. Paris, Minuit (« Le Sens commun »).

Green, André

1974 « L'analyste, la symbolisation et l'absence dans le cadre analytique », *Nouvelle Revue de psychanalyse* 10 : 225-259.

2002 « Réflexions sur le cadre », in *Le Cadre en psychanalyse. Colloque franco-argentin Asociación Psicoanalítica Argentina-Société psychanalytique de Paris* (<http://www.spp.asso.fr/main/DebatsSansFrontiere/ApaSpp/2002/Discussions/texte3.htm>).

Hartog, François

2000 « Le témoin et l'historien », *Gradhiva* 27 : 1-14.

Jamin, Jean

1977 *Les Lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret*. Paris, Maspéro (« Dossiers africains »).

Juillerat, Bernard

1997 « My Poor Border Dwellers (Yafar 1970-1995) », in Françoise Douaire-Marsaudon & Serge Tcherkézoff, eds, *Le Pacifique Sud aujourd'hui. Identités et transformations culturelles*. Paris, CNRS Éd. : 59-76.

Karsenti, Bruno

2001 « Le décalage du sens : de la sociologie à la phénoménologie », in Jocelyn Benoist & Bruno Karsenti, eds, *Phénoménologie et sociologie*. Paris, Presses universitaires de France : 229-253.

Klüger, Ruth

1997 « La mémoire dévoyée : kitsch et camps » in *Refus de témoigner. Une jeunesse*. Trad. de l'allemand par Jeanne Étoré. Paris, Viviane Hamy : 321-334.

Kulick, Don

2011 [1995] « La vie sexuelle des anthropologues : subjectivité érotique et travail ethnographique », *Genre, sexualité & société* 6. Trad. par Frédéric Haon (<http://gss.revues.org/index2123.html#quotation>).

Kulick, Don & Margaret Willson, eds

1995 *Taboo. Sex, Identity, and Erotic Subjectivity in Anthropological Fieldwork*. London-New York, Routledge.

Laub, Dori

1992 « Bearing Witness, or the Vicissitudes of Listening », in Shoshana Felman & Dori Laub, *Testimony. Crises of Witnessing in Literature, Psychoanalysis, and History*. New York, Routledge : 57-74.

Leiris, Michel

1996 *L'Afrique fantôme* [1934] et *Encens pour Berbanié* [1983], in *Miroir de l'Afrique*. Paris, Gallimard (« Quarto »).

Levallois, Anne

2007 *Une Psychanalyste dans l'histoire*. Paris, Campagne première (« En question »).

Levi, Giovanni

1989 « Les usages de la biographie », *Annales. ESC* 44 (6) : 1325-1336 (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1989_num_44_6_283658).

Masquelier, Bertrand & Jean-Louis Siran, eds

2000 *Pour une anthropologie de l'interlocution. Rhétoriques du quotidien*. Paris, L'Harmattan (« Logiques sociales »).

Nader, Laura

1969 « Up the Anthropologist : Perspectives Gained from Studying Up », in Dell H. Hymes, ed., *Reinventing Anthropology*. New York, Vintage Books : 284-311.

Naepels, Michel

1998 « Une étrange étrangeté : remarques sur la situation ethnographique », *L'Homme* 148 : 185-200.

2001 « Baisser la tête, parler haut, en Nouvelle-Calédonie », in Renaud Dulong, ed., *L'Aveu. Histoire, sociologie, philosophie*. Paris, Presses universitaires de France (« Droit et justice ») : 117-134.

2006 « Note sur la justification dans la relation ethnographique », *Genèses* 64 : 110-123.

2007 « Les pratiques ethnographiques de Maurice Leenhardt », in Michel Naepels & Christine Salomon, eds, *Terrains et destins de Maurice Leenhardt*. Paris, Éd. de l'EHESS (« Cahiers de L'Homme » 39) : 95-115.

2011 *Ethnographie, pragmatique, histoire. Un parcours de recherche à Houaïlou (Nouvelle-Calédonie)*. Paris, Publ. de la Sorbonne (« Itinéraires » 2).

Naepels, Michel, ed.

2010 *Annales. Histoire, sciences sociales* 65 (4) : *L'Anthropologie face au temps*. Paris, Éd. de l'EHESS.

Pétonnet, Colette

1982 « L'observation flottante : l'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme* 22 (4) : 37-47.

Piasere, Leonardo

2010 *L'Ethnologue imparfait. Expérience et cognition en anthropologie*. Trad. de l'italien par Renato Dauthuille. Paris, Éd. de l'EHESS (« Cahiers de L'Homme » 40).

Quignard, Pascal

1998 *Vie secrète*. Paris, Gallimard.

2002 *Dernier royaume, 2. Sur le jadis*. Paris, Grasset (« Collection littéraire »).

Rabain, Jacqueline

1979 *L'Enfant du lignage. Du sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*. Paris, Payot (« Bibliothèque scientifique »).

Rabinow, Paul

1988 *Un Ethnologue au Maroc. Réflexions sur une enquête de terrain*. Préf. de Pierre Bourdieu. Trad. de l'anglais par Tina Jolas. Paris, Hachette (« Histoire des gens »).

Ridler, Keith

1996 « If Not the Words : Shared Practical Activity and Friendship in Fieldwork », in Michael Jackson, ed., *Things as They Are. New Directions in Phenomenological Anthropology*. Bloomington, Indiana University Press : 238-258.

Robben, Antonius & Jeffrey A. Sluka, eds

2012 [2007] *Ethnographic Fieldwork. An Anthropological Reader*. Malden, Wiley-Blackwell.

Rosaldo, Renato

1986 « From the Door of his Tent : The Fieldworker and the Inquisitor », in James Clifford & George E. Marcus, eds, *Writing culture...* : 77-97.

Rouillé, André

2005 *La Photographie, entre document et art contemporain*. Paris, Gallimard (« Folio. Essais » 450).

Sanjek, Roger

1990 « The Secret Life of Fieldnotes », in Roger Sanjek, ed., *Fieldnotes...* : 187-270.

Sanjek, Roger, ed.

1990 *Fieldnotes. The Makings of Anthropology*. Ithaca, Cornell University Press.

Schumaker, Lyn

2001 *Africanizing Anthropology. Fieldwork, Networks, and the Making of Cultural Knowledge in Central Africa*. Durham, Duke University Press.

Shostak, Marjorie

1981 *Nisa, the Life and Words of a !Kung Woman*. Cambridge, Harvard University Press.

Sluka, Jeffrey A.

1990 « Participant observation in violent social contexts », *Human Organization*, 49 (2) : 114-126.

Spradley, James P.

1979 *The Ethnographic Interview*. New York, Holt, Rinehart & Winston.

Taussig, Michael T.

2011 *I Swear I Saw This. Drawings in Fieldwork Notebooks, Namely my Own*. Chicago, University of Chicago Press.

Tsing, Anna

1993 *In the Realm of the Diamond Queen. Marginality in an Out-of-the-Way Place*. Princeton, Princeton University Press.

Watson, C. W., ed.

1999 *Being There. Fieldwork in Anthropology*. London, Pluto Press.

Weber Florence

1991 « L'enquête, la recherche et l'intime ou : pourquoi censurer son journal de terrain ? », *Espaces Temps* 47-48 : 71-81.

Williams, Patrick

1993 *Nous, on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*. Paris, Éd. de la MSH (« Ethnologie de la France » 13).

Zask, Joëlle

2004 « L'enquête sociale comme inter-objectivation », in Bruno Karsenti & Louis Quéré, eds, *La Croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*. Paris, Éd. de l'EHESS (« Raisons pratiques » 15) : 141-163.

2008 « Situation ou contexte ? Une lecture de Dewey », *Revue internationale de philosophie* 245 : 313-328.

Michel Naepels, *L'épîement sans trêve et la curiosité de tout*. — Comment le savoir des anthropologues émerge-t-il à partir des relations intersubjectives qu'ils nouent dans l'enquête ethnographique? Cet article aborde les possibilités heuristiques de celle-ci en s'interrogeant sur la situation d'enquête, sur le contexte qui rend possible la présence de l'ethnographe et sur l'espace intersubjectif qu'elle définit. Il décrit les machines d'inscription matérielle ou d'enregistrement qui permettent à l'enquêteur de susciter et de coproduire ses « données », discoursivités et visibilité, dans les espaces de l'interaction, de l'observation, de l'interlocution. Enfin, il revient sur les relations d'intersubjectivité qui la constituent, et sur les engagements que celles-ci impliquent – la présence de l'ethnographe comme son implication dans l'entretien menant simultanément à une politique de la situation et à une éthique de la relation.

Michel Naepels, *Spying Without Remission and Curiosity for Everything*. — How does the knowledge of anthropologists emerge out of the intersubjective relations woven during fieldwork? Fieldwork's heuristic possibilities are investigated by inquiring into its situation, the context that makes it possible for an ethnologist to be present, and the thus defined intersubjective « space ». The machines for collecting material or recording information are described whereby ethnologists in the field uncover and coproduce « data », « discoursivities » and « visibilities » during interactions, observations and interlocution. Intersubjective relations and the commitments thus implied come under review – the presence of anthropologists as well as their implication in the interviews that lead both to a « policy of the situation » and an ethic of the relationship.